



Séance du 24 juin 2025

Compte-rendu**COMMUNE DE SAINT-VÉRAND**

<p><u>Nombre de conseillers :</u></p> <p>✘ En exercice : 19</p> <p>✘ Présents : 13</p> <p>✘ Pouvoir(s) : 2</p> <p><u>Date de convocation :</u></p> <p>14 mai 2025</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Dominique UNI.</p> <p><u>Présents :</u> Mesdames Dominique UNI, Gwenaëlle BELLET, Muriel GAIFFIER, Isabelle JUHASZ, Fabienne FERRIER</p> <p>Messieurs Jean-Philippe GORON, Olivier GAILLARD, Stéphane TOURNOUD, Michel MOTTUEL, Patrick GIROUD, Jacques DUCROS, Jean-Marc BOURGOGNE, Patrice BERTRAND</p> <p><u>Ont donné procuration :</u> Lysiane JULLIN a donné procuration à Gwenaëlle BELLET Laure BOSSAN a donné procuration à Stéphane TOURNOUD</p> <p><u>Membres absents excusés :</u> Aurélie SEURAT, Pierre CHEVALLIER, Fabrice GENOVESE</p> <p><u>Membres absents :</u> Anthony PERREIRA</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Céline VEHIER, Secrétaire de Mairie</p>
---	--

Le compte rendu du Conseil municipal du 20/05/2025 est validé.

Mme le Maire propose d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour portant sur les dégradations commises au boulodrome.

1 – Dégradation du bâtiment boulodrome : demande de prise en charge des frais de réparation aux familles des deux jeunes mineurs mis en cause

Jean-Philippe GORON, Adjoint aux Finances, explique à l'Assemblée que des dégradations volontaires ont été causées au domaine public de la collectivité de Saint-Vérand, sur le bâtiment du boulodrome, le 11 février 2025, mettant en jeu la responsabilité du fait personnel de deux jeunes mineurs, clairement identifiés.

Suite à un dépôt de plainte à la gendarmerie de Saint-Marcellin par Mme Le Maire, les responsables légaux des deux jeunes mis en cause, domiciliés à Saint-Vérand, ont été convoqués et reçus en Mairie le 31 mars 2025, pour s'accorder sur la prise en charge financière des réparations des dégradations.

Par un courrier du 03/04/2025, ces derniers ont été informés du montant correspondant aux travaux à réaliser (avec copie des devis) pour la remise en état du bâtiment vandalisé, soit 780.00 euros pour les frais de nettoyage et 845.94 euros pour la réfection de la porte extérieure.

Par conséquent, il est proposé de demander aux familles de s'acquitter du montant de ces frais.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ces propositions de délibération.

2 - Délibération portant sur les échanges chemins ruraux suite à la mise à disposition du dossier au public

Stéphane TOURNOUD, Adjoint à l'Urbanisme, rappelle que, dans le cadre du travail engagé depuis plusieurs mois sur le recensement et la modification du tracé de certains chemins ruraux, le Conseil municipal s'est prononcé, lors de la séance du 08/04/2025, en faveur du lancement de la procédure

d'échanges de terrains, visant à optimiser l'usage et l'entretien des 7 chemins ruraux suivants :

- Chemin « Léon VIAL »
- Chemin du château d'eau DYE
- Chemin dit « Travers des Brosses » (quartier Esmat)
- Chemin Marguina (derrière le château de Quincivet)
- Chemin dit « Travers de Montuzé » (vers le centre équestre des 4 Fers)
- Chemin des Chandeliers
- Chemin des crêtes et chemin du Couet (vers le relai télévision)

La procédure d'information au public a été strictement respectée pendant un mois, du 5 mai au 6 juin 2025 : affichage, publication, organisation de permanences, mise à disposition de l'ensemble du dossier pour consultation libre et possibilité pour le public de formuler des observations sur un registre.

Considérant qu'aucune observation défavorable n'a été enregistrée, il est proposé à l'assemblée d'approuver le bilan de la mise à disposition du au publics des projets d'échanges de parcelles supportant les chemins ruraux mentionnés ci-dessus et d'autoriser Mme le Maire à poursuivre les démarches nécessaires à la conclusion des actes d'échanges avec les propriétaires concernés.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ces propositions de délibération.

Par ailleurs, Stéphane TOURNOUD, Adjoint, rappelle que, dans le cadre du recensement des 82 chemins ruraux, une autre procédure vient de débiter.

Une enquête publique est en cours concernant le déclassement de 11 chemins ruraux qui se déroulera du 24 juin au 11 juillet 2025, soit une durée de 18 jours consécutifs.

Les remarques et observations du public pourront être formulées :

- sur le registre papier d'enquête disponible en mairie,
- par correspondance adressée au commissaire enquêteur à la mairie.

Des permanences du Commission enquêteur se tiendront :

- le jeudi 26 juin 2025 de 14h00 à 17h00 ;
- le vendredi 11 juillet 2025 de 14h00 à 17h00.

3 – Informations sur les commissions communales et intercommunales

- **Commission « Ressources » :**

Services techniques :

Jean-Philippe GORON, Adjoint, informe que, suite à l'indisponibilité d'un agent, les services techniques communaux devront se réorganiser pour assurer leurs missions en recrutant un personnel de remplacement et/ou en externalisant certaines prestations.

Mixage Café :

La coordonnatrice du Mixage Café a fait le choix de ne pas renouveler son CDD qui arrive à son terme au 30/06/2025. Un nouveau recrutement va donc avoir lieu.

Emplois jeunes saisonniers :

5 jeunes ont été recrutés sur l'été en tant que renforts aux services techniques.

- **Commission « Travaux » :**

La réfection de la passerelle sur la Cumane est en cours, avec une conception un peu différente pour mieux vieillir.

Sur le secteur des Rollands, l'enfouissement par TE38 des réseaux électriques et télécoms doit débiter autour du 10 juillet.

Une réunion publique s'est tenue le 16/06, conjointement organisée avec le SYMBI, à laquelle étaient invités les riverains de la Cumane, afin de leur faire un retour sur les travaux effectués sur ces deux dernières années et de sensibiliser les usagers des cours d'eau aux bonnes pratiques à adopter, notamment concernant l'entretien de la végétation.

- **Commission « Urbanisme » :**

PLUI :

Enquête publique en cours du lundi 16/06/2025 à partir de 9h00 jusqu'au vendredi 01/08/2025 17h00.

Aménagement du lotissement Lou Nélyé :

Une rencontre avec le lotisseur BP Immobilier a eu lieu le 12/06. Bilan de la commercialisation : accord de principe avec Alpes Isère Habitat pour la partie « logement social » ; en revanche rien du côté des lots individuels.

La commune est dans l'attente d'un courrier de la part de BP Immobilier pour demander le report du projet, qui nécessitera la signature d'un avenant au PUP (signature tripartite avec SMVIC).

Les travaux ne seront pas engagés sur 2025 > prévoir le report au budget 2026.

- **Commission « Education » :**

Gwenaëlle BELLET, Adjointe, souligne que les effectifs de l'école pour la rentrée scolaire sont stables : 135 élèves. Les élèves de maternelles seront répartis, comme l'année dernière, dans 3 classes (PS/MS + MS/GS + GS/CP). Il convient donc de prévoir l'emploi d'une 3e ATSEM pour 2025/26.

Pour rappel, l'inauguration du nouveau nom de l'école « Alice MILLIAT » aura lieu le mardi 1er juillet à 18h30.

- **Conseil d'administration du CCAS du 18/06/2025**

Sur proposition de la commission « Séniors », l'animation NOEL SENIORS, validée par le CA du CCAS, est reconduite en 2025 avec les mêmes limites d'âges séniors qu'en 2024 :

- Choix entre le repas ou le colis pour les plus de 80 ans
- Pas de choix pour ceux âgés de 72 à 79 ans : uniquement le repas

Animations proposées :

- Repas de NOEL le dimanche 30 novembre à 12h à la salle des fêtes
- Colis de NOEL achetés chez GAM VERT pour un montant de 25€ /colis individuel et 30€ / colis couple

Point Canicule :

Les secrétaires de mairie se chargeront de contacter les personnes inscrites sur le registre canicule communal. Les membres du CCAS contacteront les séniors qui ne sont pas inscrits sur ce registre.

Sur proposition de la commission « Lien social », un apéritif de bienvenue sera organisé le dimanche 7 septembre 2025 à 11 h pour accueillir les nouveaux habitants et les bébés de l'année au Mixage Café. De juin 2024 à juin 2025 : 33 nouveaux habitants et 5 naissances ont été recensés.

- **SMVIC Commission « Mobilité » :**

Pour favoriser l'accessibilité au marché de Saint-Marcellin pendant les travaux du centre-ville, une navette gratuite a été mise en place le samedi matin sur le périmètre Chatte/Saint-Marcellin/Saint-Sauveur/Saint-Vérand jusqu'à la fin des travaux fin août. La prestation assurée par l'entreprise de transport KEOLIS est prise en charge par la ville de Saint-Marcellin.

360 montées ont été enregistrées, soit environ 20 montées par semaine entre 9h et 12h.

Pas de visibilité sur la pérennité du dispositif au-delà.

- **SMVIC Commission « Déchets » :**

Jean-Philippe GORON informe que le projet de mise en place d'un contrôle d'accès dans les déchèteries du territoire est désormais lancé (Déchèteries de Saint-Sauveur, Vinay et Saint-Quentin).

Les habitants vont recevoir un courrier explicatif qui précise la procédure d'inscription (par internet à partir du 01/09) ainsi que le calendrier de déploiement (janvier 2026).

- **SMVIC : refonte du site Internet**

Michel MOTTUEL précise que des formations sont prévues. La technologie utilisée sera plus sécurisée et permettra une version pour Smartphones.

4 - Informations et questions diverses

Marché de producteurs : le 8^e anniversaire du marché organisé le dimanche 21/06, en partenariat avec le CCAS et la Municipalité, a attiré environ 120 personnes, autour de food trucks, animation musicale, château gonflable...

L'association du Marché souhaiterait renouveler une animation pour le dimanche 07/09. A confirmer selon quelle formule.

FIN : 22H00